



Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement

Distr.  
GENERALE

TD/362  
10 février 1992

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Huitième session  
Carthagène, 8 février 1992

COMMUNIQUE DE LA DEUXIEME REUNION MINISTERIELLE DES PAYS  
LES MOINS AVANCES, CARTHAGENE, 10 FEVRIER 1992

Note du secrétariat de la CNUCED

Au nom des pays les moins avancés, le Président de la Réunion ministérielle des pays les moins avancés, le Ministre du commerce du Bangladesh, M. M. K. Anwar, a demandé que le communiqué ci-joint, adopté par les ministres des pays les moins avancés à la réunion qu'ils ont tenue le 10 février 1992, soit distribué à la huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Communiqué de la deuxième Réunion ministérielle  
des pays les moins avancés  
Carthagène

10 février 1992

1. Les Ministres et chefs de délégation des pays les moins avancés (PMA) participant à la huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Carthagène se sont réunis le 10 février 1992. Cette réunion leur a permis de poursuivre la coordination de leur position sur des questions concernant les PMA, y compris des questions dont était saisie la Conférence, sur les Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay et sur la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

2. Les Ministres ont souligné que les résultats récents en matière de développement ainsi que les perspectives socio-économiques dans de nombreux PMA ne laissent pas d'être extrêmement préoccupants. Déjà en proie à de graves difficultés structurelles, l'économie des PMA avait en outre subi les effets de catastrophes naturelles, de famines, de flux de réfugiés et de vastes mouvements de population. De surcroît, les pays les moins avancés sans littoral et insulaires étaient particulièrement désavantagés sur le plan géographique. A cet égard, les Ministres ont pris note de l'analyse globale, présentée dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 1991 du secrétariat de la CNUCED, de la situation socio-économique des PMA et de l'exécution à ce jour du Programme d'action pour les années 1990 en faveur des PMA adopté à la Conférence de Paris en 1990.

3. Les Ministres ont souligné les réformes et les ajustements que les PMA avaient entrepris pour créer un environnement macro-économique favorable et des conditions propices à une croissance viable à long terme. A cet égard, ils ont demandé à leurs partenaires de développement de soutenir ces efforts de façon adéquate et efficace.

4. Les Ministres ont noté que la huitième session de la Conférence revêtait une importance particulière et avait lieu à un moment où la communauté internationale était confrontée à de formidables changements et devait relever de nouveaux défis, nés de la fin des tensions politiques traditionnelles entre l'Est et l'Ouest. Alors même que ces changements politiques et économiques devraient favoriser le renforcement des relations économiques internationales et de la coopération multilatérale pour le développement, les Ministres notaient que les réformes en Europe centrale et orientale, ainsi que divers arrangements commerciaux régionaux dans les pays développés, retenaient davantage l'attention de la communauté internationale. A cet égard, les Ministres ont souligné que cette évolution ne devrait pas affaiblir l'engagement de la communauté internationale en faveur des pays les moins avancés ni avoir des incidences défavorables sur les apports de ressources à ces pays ou sur leur commerce.

5. Les Ministres ont noté l'inscription, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de six nouveaux pays (Cambodge, Iles Salomon, Libéria, Madagascar, Zaïre et Zambie) sur la liste des PMA après la Conférence de Paris. Ils ont souligné que l'ensemble des objectifs d'aide adoptés par la Conférence de Paris visait à répondre aux besoins en ressources extérieures des 42 pays qui, à cette époque, étaient considérés comme pays les moins avancés. Avec les six nouveaux pays, la population globale des PMA avait augmenté de 15 %. Les Ministres demandaient donc instamment que les objectifs d'APD fixés dans le Programme d'action soient relevés d'au moins 15 %. Ils ont noté en outre la stagnation des apports d'APD aux PMA en valeur réelle et la diminution du niveau de l'APD par habitant, raison pour laquelle ils jugeaient indispensables que les donateurs redoublent d'efforts pour honorer leur engagement de fournir aux PMA, globalement, un soutien extérieur sensiblement accru. Les Ministres ont invité le Conseil d'administration du PNUD à tenir compte, dans l'allocation de CIP aux PMA en tant que groupe, de l'inscription de six nouveaux pays sur la liste des PMA. Ils ont aussi instamment prié les institutions financières multilatérales et les institutions multilatérales de développement d'accroître leurs ressources à des conditions de faveur pour répondre aux besoins accrus des PMA.

6. Les Ministres ont vivement remercié ceux de leurs partenaires de développement qui avaient déjà satisfait à leurs engagements en matière d'APD ou avaient dépassé les objectifs fixés, et ont engagé les autres, en particulier les pays développés les plus riches, à tout mettre en oeuvre pour fournir des ressources d'APD sensiblement accrues aux PMA, en tenant compte tout spécialement de la réévaluation des besoins de ces pays du fait de l'accroissement de leur nombre et de l'évaluation à réaliser des efforts qui leur seront inévitablement demandés en raison des mesures de discipline à respecter en vertu de l'engagement global de préserver et d'améliorer l'environnement.

7. Les Ministres ont noté que la dette extérieure des PMA continuait d'être un obstacle majeur aux efforts de développement de ces pays et ont demandé l'annulation de la totalité des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'adoption d'urgence de mesures effectives de réduction de l'encours et du service de la dette des PMA, y compris de la dette multilatérale et de la dette commerciale. Ils ont en outre noté que l'inscription sur la liste des PMA de six nouveaux pays, tous fortement endettés, avait alourdi l'encours de la dette de l'ensemble des PMA.

8. Les Ministres, faisant le point des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, ont déploré que le projet d'acte final, présenté le 20 décembre 1991 par le Président du Comité des négociations commerciales, ne reflétât pas l'engagement, pris par les pays qui avaient adopté la Déclaration de Punta del Este, d'accorder un traitement spécial aux pays les moins avancés. Ils ont donc prié instamment tous les participants aux Négociations de tenir compte des problèmes de développement des pays les moins avancés dans tous les domaines de négociation; de prévoir des mesures propres à renforcer la base de production de ces pays, en leur accordant l'accès voulu aux investissements et à la technologie; d'élargir les débouchés des PMA en leur

donnant librement accès aux marchés, sans aucun obstacle tarifaire ou non tarifaire, pour les produits dont l'exportation présentait pour eux un intérêt particulier; et de leur permettre de devenir parties aux instruments négociés dans le cadre des Négociations d'Uruguay, sans leur demander de faire des concessions ou des contributions, ni d'assumer des obligations et engagements supplémentaires ou nouveaux qui soient incompatibles avec leurs besoins en matière de développement, de financement et de commerce, ou avec leurs moyens administratifs et institutionnels.

9. Les Ministres ont souligné que, pour permettre une croissance soutenue à long terme et un développement durable dans les PMA, il fallait résoudre les problèmes étroitement liés de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement dans ces pays. Ils ont instamment prié la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de s'attaquer aux problèmes d'environnement et de développement des PMA dans une perspective globale et de recommander des mesures pragmatiques.

10. Les Ministres ont réaffirmé la nécessité de prévoir des mécanismes efficaces pour suivre et surveiller l'application du Programme d'action. Compte tenu des répercussions sur les PMA des grands changements survenus récemment à l'échelle mondiale, l'examen à mi-parcours revêtait une importance particulière et les Ministres ont demandé à la Conférence d'insister auprès de tous les gouvernements, de la CNUCED et d'autres organes, organismes et institutions des Nations Unies pour qu'ils entreprennent suffisamment tôt des préparatifs propres à assurer un examen à mi-parcours efficace et approfondi en 1995.

11. Les Ministres ont souligné une fois de plus la nécessité de permettre aux PMA d'être convenablement représentés lors de l'examen annuel de l'application du Programme d'action par le Conseil du commerce et du développement, ainsi que lors de l'examen à mi-parcours, et ont prié le Secrétaire général de l'ONU d'affecter les ressources nécessaires à cette fin.

12. Les Ministres ont pris acte avec satisfaction des mesures adoptées par le Secrétaire général de la CNUCED pour renforcer les moyens du secrétariat, et en particulier pour transformer le Programme spécial pour les pays les moins avancés en Division, ainsi que pour assurer le suivi et la surveillance de la mise en oeuvre du Programme d'action. Ils se sont également félicités de la façon dont le secrétariat de la CNUCED s'acquittait de son mandat en application du Programme d'action.

13. Tenant compte des besoins supplémentaires créés par l'accroissement du nombre des PMA et du fait que ces pays devront probablement assumer une charge accrue dans le contexte des engagements mondiaux de préserver et d'améliorer l'environnement, les Ministres ont estimé qu'il fallait renforcer encore le rôle de la CNUCED en faveur des PMA afin de trouver d'urgence des solutions à leurs problèmes économiques et sociaux de plus en plus complexes dans un monde en mutation rapide.

14. Les Ministres ont vivement remercié S. E. la Begum Khaleda Zia, premier ministre du Bangladesh, pour les voeux qu'elle avait adressés à la réunion des Ministres des pays les moins avancés et à la séance spéciale de la séance spéciale de la huitième session de la CNUCED consacrée aux PMA.